

L'AFIPH : FAVORISER DES PARCOURS ADAPTÉS ET PERSONNALISÉS

Fondée en 1961, association familiale départementale, l'afiph regroupe et gère + de 40 établissements et services visant à favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap à toutes les étapes de leur parcours de vie personnelle, sociale et professionnelle. La défense des droits de la personne handicapée et son action militante sont des aspects centraux pour que s'exercent le respect, la reconnaissance et l'inclusion dans l'ensemble de la vie citoyenne.

AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION SCOLAIRE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

POLE DE COMPETENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISEES

AFIPH PRISME 38

UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

AFIPH PRISME 38 est un dispositif de médiation de parcours inclusif, pour toutes les personnes en situation de handicap de 3 à 20 ans, sans solution. AFIPH PRISME 38 permet de lutter contre les ruptures de parcours, et d'éviter le recours systématique et les effets filières du secteur médico-social, en s'appuyant sur les ressources de droit commun et de l'environnement.

- Interventions en file active sur l'ensemble du département
- En priorité aux enfants sans solution, en attente de place en SESSAD

NOS ANTENNES EN ISERE

7 Rue des Colibris
GRENOBLE

67 Rue de la Liberté
BOURGOIN JALLIEU

1 SEUL NUMERO DE TELEPHONE
04 76 60 76 80

AFIPH PRISME 38 EN ISÈRE

P.C.P.E. AFIPH PRISME 38

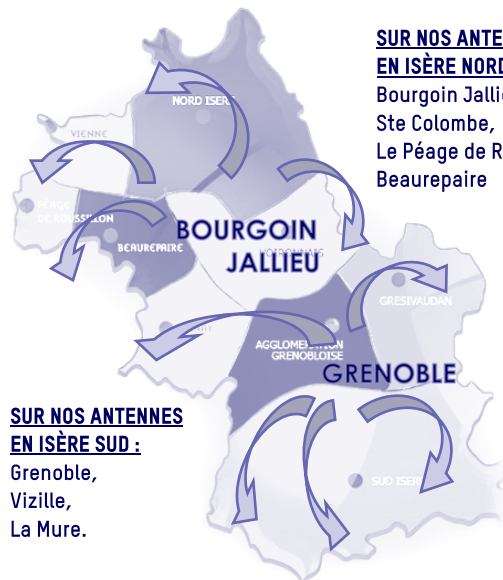
7 rue des Colibris

38 100 GRENOBLE

afiph.prisme38@afiph.org

Tél : 04 . 76 . 60 . 76 . 80 .

DES RENCONTRES POSSIBLES SUR TOUT LE DÉPARTEMENT



SUR NOS ANTENNES

EN ISÈRE NORD :

Bourgoin Jallieu,
Ste Colombe,
Le Péage de Roussillon,
Beaufort

SUR NOS ANTENNES

EN ISÈRE SUD :

Grenoble,
Vizille,
La Mure.

Mais également à domicile

FINANCEMENT ET CONVENTIONS :

AFIPH PRISME 38 est un PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisés) validé et financé par l'ARS.

AFIPH PRISME 38 est mis en place par convention avec Trisomie 21 Loire conceptrice du dispositif.



SERVICES ET DISPOSITIFS EN FAVEUR DE
L'INCLUSION SCOLAIRE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

AFIPH PRISME 38

ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR
PERSONNES HANDICAPÉES

Késako ?

Je veux de l'aide pour identifier mes besoins

Je suis un parent, aidant, partenaire d'un enfant en situation de handicap

J'ai de 3 à 20 ans et suis en situation de handicap

Je suis sans solution médico-sociale

Je veux être soutenu dans MES Choix

Je souhaite qu'on m'aide à coordonner mon parcours

*C'est ma Vie
Je la Choisis !*

PRISME

Palette Ressources Inclusion Socio-Médical E

Je prends contact avec AFIPH PRISME 38 au 04.76.60.76.80.

Je rencontre un **MEDIATEUR DE PARCOURS INCLUSIF** sur le lieu de mon choix

J'échange avec lui pour faire part de mes demandes, de mes choix.

J'identifie avec lui les **RESSOURCES** principalement en milieu ordinaire que je peux mobiliser pour mon **PROJET**

J'établis avec lui mon **PLAN D' ACTIONS**.

Il m'accompagne pour accéder à mes **DROITS**
Je suis aidé et on ne fait pas à ma place.

Les **DOMAINES** que je peux aborder

Relations sociales et affectives

Formation éducation

Habitat

Sécurité

Ecole Travail

Loisirs Culture

Santé Soins

Pour Conclure **PRISME** c'est :

Un renforcement du **DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR** des personnes, des familles, des environnements

Une entrée **SOCIALE** et non plus médico-sociale soutenue par un interlocuteur indépendant des services

Des **RESSOURCES TECHNIQUES ET HUMAINES** au service de la personne et prioritairement en soutien des **ACTEURS DE DROIT COMMUN**

LES RESSOURCES

Ma famille, mes amis, mes proches

Le droit commun

Les services Spécialisés